

Santé des Européens versus santé des firmes

Début 2009, la politique pharmaceutique européenne relève toujours de la Direction Générale Entreprises et Industrie de la Commission européenne, et non de sa Direction Générale Santé et Consommateurs.

L'expérience des dernières années démontre que chaque proposition de directive, de règlement et autres textes structurant la politique pharmaceutique européenne est, dès le départ, biaisée par une orientation pro-industrielle à courte vue : défense des intérêts économiques du secteur, développement de la concurrence et de la compétitivité, et création d'un marché unique. Loin du souci d'améliorer l'accès à des médicaments bien évalués et apportant des bénéfices tangibles aux patients (a).

Jusqu'au-boutisme pro-industriel. La Direction Générale Entreprises devait publier en octobre 2008 un nouveau "paquet pharmaceutique" de directives et règlements concernant l'information des patients, la lutte contre la contrefaçon pharmaceutique, et la pharmacovigilance.

Sous couvert de motifs habilement présentés comme orientés patients, le projet visait en réalité à lever l'interdiction de publicité grand public pour les médicaments de prescription ; à interdire les importations dites parallèles de médicaments entre États européens (source de baisse des prix de médicaments) (b) ; et à donner un rôle central aux firmes pharmaceutiques dans la pharmacovigilance (1,2,3).

La Direction Générale Entreprises est restée sourde aux très nombreuses réactions hostiles à ce projet.

Prise de conscience ? Cette obstination de la Direction Générale Entreprises a amené plusieurs Commissaires d'autres directions générales de la Commission européenne à s'inquiéter de ses projets, et à oser s'y opposer (3,4). La nouvelle Commissaire de la Direction Générale Santé et Consommateurs a semblé des plus impliquées dans ce recentrage. La Direction Entreprises a été obligée de reporter la publication de ses propositions, puis de renoncer à certaines d'entre elles.

Cette confrontation entre Commissaires est de bon augure pour les patients et les soignants. Elle souligne l'intérêt qu'il y a à rattacher le médicament à la santé, plutôt qu'aux entreprises.

Et elle conforte tous ceux qui poussent à une Europe sanitaire et sociale.

©Prescrire

a- De très nombreux textes ont été publiés dans Prescrire sur les projets de la Commission européenne. Voir aussi le site www.prescrire.org à la rubrique Europe et médicament.
b- Le projet ne concerne même pas les ventes par internet, pourtant riches en contrefaçons.

1- Prescrire Rédaction "Communication directe des firmes pharmaceutiques avec le public : opposition quasi unanime de la société civile" Site www.prescrire.org consulté le 14 novembre 2008 : 1 page.
2- Prescrire Rédaction "Pharmacovigilance : un projet inacceptable de la Commission européenne" *Rev Prescrire* 2008 ; 28 (296) : 461-465.
3- Vandystadt N "Le "paquet médicaments" reporté" *Europolitique* 2008 ; (3621) : 1.
4- Rankin J "Commission in-fighting delays pharma proposal" *European Voice* 2008 ; 14 (39) : 1.

